LE CRIP
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

Adultes reconnus Travailleurs Handicapés
Sur orientation de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

PROJET SANTÉ INFIRMIER - PRÉPARATOIRE

FINALITÉ
Confirmer le projet et se préparer à l'entrée en formation qualifiante d'infirmier mais également aux filières sanitaires et sociales : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social.

PUBLIC
Personne en situation de handicap ayant obtenu de leur Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :
- une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- une orientation professionnelle vers une formation dispensée par le CRIP

DURÉE DE LA FORMATION
30 semaines de formation (dont 4 semaines de stage)
32 heures/semaine – du lundi au vendredi matin

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Confirmer le projet professionnel :
  - vérifier l'adéquation Handicap/Métier et développer les moyens de compensations
  - travailler sur les représentations du métier et découvrir l'environnement professionnel
  - cheminer vers des attitudes adaptées au futur métier d'aide à la personne
  - approfondir ses motivations et développer les valeurs professionnelles
- Apprendre à se connaître :
  - renforcer l'estime de soi et améliorer les aptitudes relationnelles et émotionnelles
  - développer les capacités d'adaptation et développer l'autonomie
- Apprendre à apprendre :
  - acquérir de la méthodologie, donner du sens à l'évaluation et se questionner
  - repérer et développer ses modes d'apprentissages
  - développer ses capacités à travailler en collaboration
- Acquérir les pré-requis et les savoirs de base nécessaires à l'accès à la formation d'infirmier
- Se préparer aux modalités d'entrée en formation qualifiante dans les métiers d'aide à la personne

PRÉ REQUIS POUR ACCÉDER A LA FORMATION
L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

- Capacités relationnelles et sens de l'écoute
- Capacités à gérer des situations de stress
- Potentialités à s'adapter aux environnements de travail
- Capacités d'observation et d'analyse
- Maîtrise de la langue française écrite et orale

Contre-indications aux formations sanitaires et sociales
- Contre-indications définitives aux vaccinations
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession

GROUPE OCCITANIE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle
contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr
www.groupe-ugecam.fr/crip

PROGRAMME

L'ensemble des activités, ci-après, se déroule de façon progressive et transversale tout au long de la formation. Des entretiens de projets personnalisés ont lieu en début, à mi-parcours et en fin de parcours.

Activités	Contenus
Projet professionnel et connaissance du métier	▪ Réflexion autour du métier d'infirmier mais également autour des métiers d'AS, d'AP et d'AES. ▪ Ateliers sur la corporalité, la dextérité, la gestion de groupe, l'hygiène… ▪ Démarche de connaissance de soi et des métiers à travers la réalisation de deux portfolios. ▪ Evolution de la motivation (renforcement ou infléchissement). ▪ Participation à la dynamique de travail de groupe et du travail en équipe. ▪ Témoignage de professionnels. ▪ Deux stages de découverte du métier de 2 semaines, chacun, en structure. ▪ Organisation d'une action de santé publique sur le CRIP et/ou dans les lycées.
Expression écrite	▪ Révision basique des codes orthographiques, grammaticaux, syntaxiques et rédactionnels. ▪ Débats et exposés autour de thèmes sanitaires et sociaux. ▪ Apprentissage des techniques de (re)structuration, de reformulation et du résumé. ▪ Etude de texte : compréhension, analyse, synthèse, et argumentation.
Expression orale	Entraînement à la pratique de l'argumentation, réalisation d'exposés sur les thèmes sanitaires et sociaux, simulations d'entretiens oraux, travail sur la motivation personnelle.
Mathématiques	▪ Lecture de consignes. ▪ Apprentissage de toutes les notions de base de calculs et de conversions. ▪ Appropriation des procédés de raisonnement arithmétique (règle de trois, pourcentage, etc.). ▪ Initiation aux calculs infirmiers.
Aptitudes logiques	Développement des capacités d'attention et de concentration, d'abstraction, de résolution de problèmes, de raisonnement (observer, réfléchir, agir).
Biologie/anatomie	▪ Acquisition ou réappropriation des connaissances de base en anatomie. ▪ Acquisition ou réappropriation des connaissances concernant les principales fonctions physiologiqu humaines.
Anglais	Découverte et/ou renforcement de l'anglais de conversation et de l'anglais professionnel.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION D'INFIRMIER

Conformément à l'arrêté du 13 décembre 2018 (modifiant l'arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au diplôme d'infirmier)

1 – POUR LES CANDIDATS BACHELIERS ET FUTURS BACHELIERS :
Procédure d'inscription via la plateforme « Parcoursup » : https://parcoursup.fr/
N.B. : Pour les candidats en classe de terminale, la validation de l'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

2 – POUR LES CANDIDATS justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription (liste dite « FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE »), les modalités de sélection et les épreuves de sélection sont les suivantes :

1) un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat d'une durée de 20 mn
2) une épreuve écrite d'une durée de 1 heure (comportant une sous-épreuve de français et une sous épreuve de calculs simples)

Chacune des sous-épreuves est notée sur 10 points.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des épreuves 1) et 2) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20/40 aux épreuves 1) et 2).

ifsi.crip@ugecam.assurance-maladie.fr
Contact : Stéphany CAYSSIOLS : stephany.cayssiols@ugecam.assurance-maladie.fr I 04 67 63 75 15
Contact : Jean-Christophe CASES : jean-christophe.cases@ugecam.assurance-maladie.fr I 04 67 63 75 83